

Image not found or type unknown



Quels sont les règles juridiques du porte à porte ?

Par **marquis02**, le **29/04/2008** à **00:37**

Je suis enquêteur de sondage d'opinion en porte à porte.rncas1: Quand j'entre dans une propriété sans portail (jardin ou cour, pas le domicile) pour aller frapper ou sonner à la porte, commets-je une atteinte à la propriété ? Risqué-je une amende ou plus ?rncas2: Quand j'entre dans une propriété avec portail mais sans sonnette (dans le jardin ou la cour, pas le domicile) pour aller frapper ou sonner à la porte, commets-je une atteinte à la propriété ? Risqué-je une amende ou plus ?rncas3: Quand j'entre dans un immeuble dont la porte d'entrée comporte des interphones pour aller frapper ou sonner aux portes, commets-je une atteinte à la copropriété ? Risqué-je une amende ou plus ?